Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 20 Mars 1901. No. 18

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis ...$1.00 par année
Etranger compris le port ...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..................12 cents
Chaque insertion subséquente.......... 6 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR LA
Compagnie d'Imprimerie de Saint-Boniface

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LE CONGRES PEDAGOGIQUE

Extraits des travaux lus au Congrès tenu récemment a Saint-Boniface

Voici le résumé de la remarquable conférence prononcée par le R. P. Drummond, S. J., sur les Facultés de l'Ame :

Plusieurs psychologues à la mode oublient de faire mention de l'âme dans leurs pompeuses dissertations ; or rien n'est plus contraire à la vraie philosophie. L'âme est un être spirituel dont la puissance grandit, même lorsque la force corporelle diminue. Voyez Léon XIII, par exemple, son intellect devient de plus en plus vigoureux, et cependant son physique se fait de plus en plus faible. Les facultés de l'âme ne sont pas, comme le dit M. Sully, un faisceau d'énergies détachées et dépourvues d'influence les unes sur les autres. Au contraire, les facultés sont les différentes énergies que possède l'âme une et indivisible. Procédant du plus bas au plus haut, nous rencontrons d'abord les cinq sens extérieurs. Ici, le conférencier donne quelques illustrations pratiques sur le goût, le toucher et la vue.

Puis viennent les sens internes : le sens commun (*sensus communis*) par lequel nous prenons connaissance des opérations des sens extérieurs ; l'estimative, faculté sensible par laquelle l'homme et certains animaux, d'instinct assez developpé, connaissent qu'une chose leur est bonne ou mauvaise ; l'imagination, qui n'est pas une faculté intellectuelle, mais sensible ; enfin la mémoire sensible. Les brutes possèdent, de même que l'homme, quoiqu'à un degré moins parfait, ces deux dernières facultés ; ainsi le chien qui rêve ne gronderait pas s'il n'avait une imagination ; quant à la mémoire nous savons qu'elle est très tenace chez certains animaux. Jamais autant qu'au 19ème siècle on a cultivé l'imagination ; nous vivons dans un âge d'imagination plutôt que de pensée, et les merveilles de la mécanique sont le résultat de l'usage scientifique de l'imagination. La plupart de nos réminiscences sont des actes de mémoire sensible.

Au-dessus de ces facultés purement sensibles se trouve l'intelligence, faculté spirituelle, énergie caractéristique de l'esprit humain, faculté par laquelle l'homme peut généraliser, concevoir des notions abstraites, saisir l'essence immatérielle de choses matérielles.

Ici le conférencier montre la différence qu'il y a entre une image composite et une idée générale ; la première est comme une photographie composite ; elle perd de la netteté en raison directe de la quantité de choses représentées, tandis qu'une idée générale reste toujours claire, quel que soit le nombre de ses applications L'imagination ne peut pas saisir la différence entre une figure à cent côtés et une figure à quatre-vingt-dix-neuf côtés ; l'intelligence n'a aucune difficulté à percevoir cette différence. Intimément liée à l'intelligence, se trouve aussi la mémoire intellectuelle, c'est-à-dire la mémoire des idées plutôt que des mots et des images. Quand vous rencontrez un enfant qui possède cette mémoire des idées plutôt que d'images ou de mots, cultivez cette mémoire ; c'est un talent précieux.

La faculté, maîtresse de l'âme humaine est la volonté. La preuve la plus évidente de la liberté de notre volonté est la conscience que nous avons de pouvoir choisir ceci et cela. Les chrétiens qui font tous les jours examen de conscience et qui résistent à leurs tentations intérieures connaissent cette liberté de volonté mieux que les autres. La formation de la volonté, est d'une importance souveraine dans l'éducation. Il y a lieu de craindre que la tendance actuelle à tout simplifier pour l'enfant n'ait un effet désastreux sur sa volonté. La force de volonté peut s'acquérir et s'augmenter par des actes répétés de renoncement à ses satisfactions. Un homme peut posséder des sens développés, une belle imagination, une intelligence brillante, et tout cela en vain s'il n'a en plus la volonté, une volonté ferme, honnête, sincère."

—

LA GÉOGRAPHIE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La terre est la maison que Dieu nous a désignée comme résidence ; la géographie est la connaissance que nous prenons de notre habitation, et l'enfant peut être comparé à un voyageur qui pénètre dans une nouvelle et immense demeure dont il ignore le moindre détail.

Personne ne contesta l'utilité de la géographie à une époque où les relations et les échanges entre les peuples ne font que prendre des proportions de plus en plus vastes. Comme l'histoire, la géograghie a une valeur éducative de premier ordre, et se lie intimement à l'existence physique de l'homme. Aussi peut-on commencer l'enseignement de la géographie dans les classes les plus élémentaires.

Dans le cours de cette étude nous supposons que l'enfant a reçu déjà les premières notions, et nous nous occuperons de la géographie, enseignée à des enfants d'un grade plus élevé.

Nous suivrons trois divisions :

1o. La géographie en général.

2o. L'étude du pays que nous habitons.

3o. L'étude des différents continents et des peuples qui les habitent.

Les premières notions paraissent arides à l'enfant ; mais il appartient au maître de les rendre intéressantes. Ils présentera les termes sous forme d'images faciles à comprendre, il évoquera l'idée des divers accidents de terrains au moyen de comparaisons familières, qu'il trouvera sous sa main.

Il est de toute nécessité que chaque mot de la nomenclature géographique ait une signification bien nette dans son esprit et que l'élève perçoive distinctement la réalité de l'objet dont on lui parle.

Dans les écoles primaires on doit former d'abord les idées générales au moyen des premières choses vues, puis passer du particulier au général, en appliquant aux autres pays les connaissances que l'on a acquises dans les principes généraux.

....

On commencera alors à faire étudier la géographie du pays qu'il habite. Les premières leçons s'appliqueront à la configuration des continents, à la géologie, au relief du sol, la direction des cours d'eau, la production du pays, enfin le climat. Avant de lui faire apprendre les divisions politiques on lui donnera une idée générale de l'histoire du pays.

Le maître décrira la configuration des côtes comme s'il découlait devant leurs yeux un panorama. Il ne devra pas se perdre dans des détails de peu d'importance, mais donner la physionomie générale.

C'est un des buts de la géographie, de développer chez l'enfant l'amour de la patrie.

....

On passera à l'étude particulière de chaque pays en commençant d'abord par ceux avec lesquels on a le plus de rapport. On suivra la même méthode que dans l'étude du pays que l'on habite. C'est-à-dire, l'étude du sol ; le relief, la production, l'hydrographie, enfin les divisions politiques. Le but de la géographie étant essentiellement pratique, elle devra permettre à l'enfant d'en tirer un grand profit dans la lutte qu'il a à soutenir dans l'existence, d'augmenter ses relations avec les différents peuples, et à graver dans son esprit la certide de l'existence de Dieu et sa puissance, en voyant les scènes grandioses qu'il a semées sur tous les points du globe.

ALBERT DE BRIANT.

—

LA DISCIPLINE À L'ÉCOLE

Le bon ordre matériel seul n'est pas dans une école toute la discipline, il est absolument nécessaire d'y joindre le bon ordre moral. Ce bon ordre moral est même la partie la plus importante de la vraie discipline, car c'est celle dont l'action est la plus précieuse pour la formation de l'intelligence et surtout du cœur de l'enfant. La discipline matérielle toute seule n'est qu'un trompe l'œil qui peut cacher bien des misères : jamais l'instituteur comprenant bien son rôle ne s'en contentera, il fera au contraire, porter tous ses efforts sur la discipline morale. C'est cette application, ce but à atteindre qui fait vraiment la noblesse de sa tâche et élève ses fonctions à la dignité d'une sorte d'apostalat.

....

Il ne faut pas oublier que la discipline n'est pas un but à atteindre comme dernier résultat des efforts du maître, elle n'est qu'un moyen d'obtenir un bien incomparablement plus élevé qu'elle même : la formation intellectuele et surtout la formation morale de l'enfant ; comme nous l'avons dit, la discipline matérielle seul n'arriverait que très imparfaitement à ce résultat, toute son efficacité lui viendra du bon ordre moral gardé dans l'école ; cette discipline morale comprend comme éléments principaux : le *respect*, *l'affection*, et la confiance de l'élève à l'égard du maître.

....

L'enfant dans sa formation morale a besoin d'apprendre la soumission, le respect de l'autorité, il a besoin d'acquérir la notion juste du devoir qui passe avant le plaisir.

Il a besoin de s'habituer à

(*A suivre sur la page* 4)

Le Manitoba.

Mercredi 20 Mars 1901

SEPTIEME ANNIVERSAIRE

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque vient d'atteindre le septième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Nous nous unissons à tout l'archidiocèse pour demander au Ciel de combler de ses faveurs notre bien-aimé pasteur, et lui accorder de voir bientôt le triomphe des intérêts qui lui sont chers. Nous renouvelons à Sa Grandeur, en ce jour, l'hommage de notre affection filiale et de notre dévouement à sa personne.

CHANGEMENT DANS LA CONSTITUTION

Répondant à M. Britton qui proposait un *Bill* pour la création de cours de divorce dans toutes les provinces, Sir Wilfrid a prononcé les paroles suivantes:

"En tout ce qui touche l'œuvre de la Confédération, je suis foncièrement conservateur, tout libéral que je suis. Je ne veux pas que l'on touche à notre constitution excepté dans les cas où les défectuosités crèvent les yeux et demandent à tout prix un redressement."

Fort bien. L'idée est juste et elle est exprimée avec autant de fermeté que de clarté. Mais pourquoi donc sir Wilfrid Laurier, si fort sur la théorie, ne met-il pas toujours sa conduite d'accord avec ses paroles ?

Dans la question scolaire manitobaine la constitution a été touchée. Elle a été incontestablement violée par les autorités législatives de la province.

Pour nous, comme pour tous ceux qui pourraient se trouver dans le même cas que nous, la constitution pourvoit à la réparation des torts faits à la minorité. Elle va plus loin. Elle spécifie le mode de redressement. C'est l'intervention obligatoire des autorités fédérales lorsque les autorités provinciales refusent elles-mêmes de rendre justice.

Or, dans notre cas, sir Wilfrid Laurier s'est opposé de toutes ses forces à cette intervention. Il a proclamé bien des fois que cette intervention ne devait pas s'exercer et, mettant pour l'occasion, sa conduite d'accord avec ses intentions, il n'intervint pas.

Pas son attitude, il est en train de revêtir d'un caractère permanent cette multiple violation de la constitution ; c'est-à-dire d'effacer de notre constitution tout un chapitre, touchant les matières les plus sacrées.

Que cette élimination se fasse par législation ou par désuétude, en laissant tout simplement passer à l'état de lettre morte la disposition dont il s'agit, ce n'en est pas moins une évolution qui constitue dans le fait comme dans la théorie, un profond changement dans notre constitution. C'est même le pire des changements parce qu'il est venu d'abord par la violence et par l'injustice, et qu'il est actuellement comme ultérieurement destiné à servir d'instrument pour la strangulation des droits les plus clairs et les plus équitables d'un peuple, au mépris du texte et de l'intention de la charte nationale.

D'où il faut conclure que sir Wilfrid Laurier, tout en proclamant avec raison l'intangibilité de la constitution, s'est néanmoins fait, par une étrange et coupable contradiction, l'agent déterminé de l'un des plus graves changements qu'on puisse imaginer dans cette même constitution.

Notes Politiques

La rumeur de la résignation de M. Ogilvie comme administrateur du Yukon est confirmée C'est M. Ross, ministre des Travaux Publics au Nord-Ouest, qui le remplace.

On ne sait pas encore quelles sont les causes de la résignation de M. Ogilvie. On chuchote qu'il ne s'entendait guère avec M. Wade, l'avocat du gouvernement au Yukon.

***

Les droits régaliens au Yukon sont réduits à cinq pour cent.

***

La chaleur avec laquelle M. Charlton disait, il y a quelques mois, au temps des élections, qu'il fallait mettre une garnison britannique à Québec, pour de nouveau faire la conquête de la province dont la vieille cité de champlain est la capitale, a paru, depuis, trop ardente.

M. Charlton a parlé à l'occasion de la motion Bourrassa. Il a prétendu que ses paroles ont été mal entendues. C'est dans l'intérêt de Québec et des Canadiens-français qu'il a parlé de rendre à Québec son ancienne splendeur militaire.

Et les journaux du gouvernement emboitent le pas. L'un d'eux va jusqu'à dire que "les Canadiens-français devraient être éternellement reconnaissants à M. Charlton de la sollicitude avec laquelle il songe à faire encore une fois de Québec un puissant arsenal ;" etc., etc. Et le développement de son port qui s'ensuivrait, etc., etc.

***

M. Fielding a fait son exposé budgétaire jeudi dernier. Cet exposé peut se resumer en quelques mots. Le pays est prospère, c'est incontestable. Mais il est probable que nous sommes au faîte de cette prospérité et par conséquent la prudence s'impose.

Il n'y a aucun changement dans le tarif. Ainsi le gouvernement s'en tient, après l'avoir dénoncée comme un vol organisé alors que ses membres étaient dans l'opposition, à la politique nationale inaugurée par ses prédécesseurs. Cette politique lui donne de gros revenus, évalués cette année à 50 millions—et des surplus avec lesquels il peut éblouir les yeux du peuple.—Mais comme le lui a fait remarquer M. Osler, ces surplus devraient induire le gouvernement à réduire la taxation ou au moins à payer une partie de la dette, laquelle cependant, au lieu d'être diminuée, s'est encore accrue de $1,800,000.00. L'économie ne règne assurément pas dans l'administration. Et cependant nous avons un surplus des recettes sur les dépenses de huit millions.

***

Les Doukhobors ne sont pas contents. On ne leur permet pas au Canada l'amour libre et ils sont vexés. Il paraît qu'ils ont adressé un mémoire au gouvernement sur cette intéressante matière.

Ils ont de jolies idées, nos Doukhobors n'est-ce pas ?

C'est pire que le mormonisme.

Il est intéressant de se rappeler aujourd'hui toutes les grandioses et sottes démonstrations dont on a salué l'arrivée parmi nous de cette population profondement imbue de socialisme.

Ils parlent de s'en aller. Ce ne serait pas un mal ; à la peine de perdre tout ce que nous avons dépensé pour eux.

Rapport des Fetes

Donnees a l'Occasion du Septieme Anniversaire de la Consecration Episcopale de

Sa Grandeur Mgr Langevin

DIMANCHE

Les membres de l'A. C. B. M. et de L'Alliance Nationale et les Forestiers Catholiques ont présenté leurs hommages à Sa Grandeur, dimanche après-midi à 4 hrs p. m., dans les salons du palais. Son Honneur le Juge Prud'homme, président de l'A. C. B. M.; Son Honneur le Juge Prendergast, président de l'Alliance Nationale, et M. J. Ernest Cyr, Chef Ranger des Forestiers Catholiques, ont chacun lu à Sa Grandeur une adresse au nom de ces différentes associations Mgr l'Archevêque a cordialement remercié ces messieurs de leurs adresses, qui de l'avis de tous, ont été remarquables. Sa Grandeur s'est montrée très sensible aux marques de dévouement qui lui sont témoignées par nos sociétés d'assurance mutuelle et leur a souhaité de prospérer et de se développer de plus en plus au milieu de nous.

LUNDI

Lundi après-midi, à 3 heures Sa Grandeur s'est rendue à l'Hospice Taché, où Elle y a reçu les hommages et les félicitations de cette institution.

Il y a eu présentation d'adresse, déclamation, musique et chant.

Mgr l'Archevêque a su trouver dans son cœur de pasteur et de père des paroles consolantes pour les orphelins et orphelines de cet Hospice et a remercié les RR. SS. Grises des sacrifices qu'elles s'imposent pour cette admirable établissement.

***

Lundi soir, séance au Collège de Saint-Boniface. Sa Grandeur est entrée à huit heures, avec un clergé nombreux. La salle était remplie d'auditeurs. Voici le programme de cette soirée.

Adresse ... ... Albert Dubuc

LE MISANTHROPE ET L'AUVERGNAT

Chiffonet, rentier ... ... Elzéar Beaupré
Machavoine, auvergnat ... Joseph Lord
Coquenard, banquier ... Henri Cormier
Désiré Coquenard, neveu et associé de Coquenard ... ... Joseph Woods
Baptiste, factotum de Chiffonet ... ... Norbert Bellavance.
Un ramoneur, fils de Machavoine ... Alexandre Lambert.
Basile, domestique ... ... Pierre Poitras
Bastien, domestique ... Arthur Surprenant

Apres l'Orage. Chœur des Elèves. Abt.

Les Catacombes ... ... Josaphat Magnan

A ROMANCE OF REAL LIFE

A COMEDY IN ONE ACT

John Box, a Printer ... ... John Burns
James Cox, a Hatter ... Harry Stuart
Jackson, a Landlord ... Henry Cormier

Hic Vir .. Chœur des Elèves .. *Hermesat*

God Save the King

L'exécution de ce programme a été très bonne et l'auditoire y a pris beaucoup d'intérêt ; à la sortie de la salle les appréciations les plus favorables et les plus flatteuses allaient aux figurants de la soirée. Le collège de Saint-Boniface nous a habitués d'ailleurs à ne jamais revenir désappointés de ses séances.

Mgr l'Archevêque a remercié le Collège, avec sa facilité d'élocution ordinaire, et a relevé avec à propos plusieurs passages de l'adresse qui lui avait été lue. Sa Grandeur exprima toute la satisfaction qu'Elle avait éprouvée en revoyant la province de Québec dans son dernier voyage et en visitant quelques collèges où étudie là-bas la jeunesse canadienne-française, mais Elle se déclara plus heureuse encore de visiter les élèves du Collège de St-Boniface, qui sont ses enfants d'une manière spéciale. Mgr termina par quelques mots en anglais à l'adresse des élèves qui parlent cette langue

MARDI

La messe pontificale célébré mardi à la cathédrale avait réuni beaucoup de prêtres venus de toutes les parties du diocèse. La foule des fidèles était aussi considérable. La décoration de l'autel était magnifique. Le baldaquin était couronné des couleurs pontificales.

Mgr l'Archevêque, comme célébrant, avait pour assistant, M. le Grand Vicaire Dugas ; Diacre d'Honneur : M. l'abbé Lavigne; sous-diacre d'honneur : M. l'abbé Trudel; diacre d'office : Le R. P. Camper, O. M. I.; sous-diacre d'office ; R. P. Louis, Trappiste.

Le prédicateur a été le R. P. Broens Prémontré. Le R. Père a été éloquent et a produit une impression très favorable La maîtrise a fourni une excellente musique. L'orchestre de Saint-Boniface s'est rendu au jubé pour la circonstance et son jeu a été bien apprécié.

Toute cette cérémonie religieuse a été imposante.

***

A 7.30 p. m., il y avait séance à l'Académie Sainte-Marie, de Winnipeg. Voici le programme de cette séance :

Orchestre.............................Mandolines
Miles B. Simon, E. Prud'homme . L. Holbrook, L. Arnold. G. Cass, A. Healy, E. Bertrand

Guitares
Miles Gelley, M. L. Prud'homme

Banjos
Miles J. Bawif, E. Landers
Acc.: Miles A. Stark, A. Prud'homme, L. Coyle, N. Champion

Floral Offering by the Pupils of Intermediate Department

Soloists : Miles E. Landers, K. McLean, B. Plaxton, C. Forrester, K. Flanagan, H. Perkins, Veronique Poitras

Duo Inst.
Miles H. Holbrook, L. Coyle, A. Stark, C. Sullivan, J. Grant, M. Bernier N. Bernhart, E. Lauzon

Opérette en deux Actes :—
Le Martyre de la Vierge Eulalie
Personnages : Miles E. Prud'homme, D. Gagnon, M. Dubuc, R. Bernier, M. L. Prud'homme, B. Simon, M. Bernier, Y. Gelley, E. Lauzon, Y. Kérouack, Y. Cauchon, M. L. Beaudin, M. B. Caron, L. Germain, K. Flanagan, E. Bertrand, M. James, P. Préfontaine
Acc.: Mlle A. Dubuc

Intermède..........Doll's Good Night Drill
By the Pupils of Junior Department

Concert Recitation by the Senior Pupils
The Monk's Magnificat

Chorus.......Come Where the Lilies Bloom
Soloists : Miles N. Crown, M. Tobin

Trio Inst.
Miles L. Holbrook, C. Sullivan, B. Champion, B. Holiday, Ethel and A. Holiday ; M. L., E. and A. Prud'homme M., A. and M. J. Dubuc

Adresse
Mlle J. Barrett

Vivat Pastor Bonus !

A. M. D. G.

Ce programme a été exécuté avec talent ; il fait honneur aux élèves de l'Académie et aux RR. SS. de Jésus-Marie, qui dirigent cette institution. Mgr l'Archevêque et l'auditoire qui l'entourait ont vivement goûté cette soirée. Dans son discours. Sa Grandeur a complimenté les élèves de leur succès et a chaleureusement remercié les RR. SS. de Jésus-Marie de tout ce qu'elles font pour l'avancement de l'éducation en ce pays.

20, mercredi, à 3 h. p. m., Réception chez les Révdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et Marie, à l'Immaculée Conception, à Winnipeg.

20, mercredi, à 7½ h p. m., Séance au pensionnat de Saint-Boniface.

24, dimanche, à 7½ h. p. m., Séance à l'Ecole Industrielle de Saint-Boniface.

Le R. P. A. Erick, O. M. I. missionnaire des paroisses catholiques allemandes de Gretna et de Morden est mort vendredi dernier à l'Hôpital de Saint-Boniface, d'une congestion des poumons. Le dévoué missionnaire a pris du froid récemment en exercant son ministère à Gretna et c'est ce qui a été le commencement de la maladie qui l'a emporté. Les funérailles ont eu lieu dimanche dernier à l'église du Saint-Esprit à Winnipeg et les dépouille mortelle a été enterrée au cimetière de Saint-Boniface.

Le R. P. Erick était au Manitoba depuis deux ans seulement, mais déjà il avait rendu de grands services et sa mort est une perte sérieuse pour le diocèse.

Congres Pedagogique

(*Suite de la 1ère page*)

mettre de l'ordre dans sa vie, de la suite dans ses actions. Il a besoin qu'on lui enseigne à se faire violence à lui-même dans une foule de circonstances où le sacrifice de ses goûts s'impose. Sans cette formation d'un ordre très élevé, mais qui est toute d'influences pratiques quotidiennes, et qui ne se donne pas du haut de la chair du professeur, les élèves ne seront jamais des personnes sérieuses.

Un bon moyen d'obtenir la discipline est de developper chez les élèves le sentiment du devoir. Ce dernier moyen que je signale est très important, car il fait partie de la formation morale des enfants; il leur est utile pour toute leur vie. On ne saurait croire, sans l'avoir expérimenté soi-même, combien les élèves, en général, sont accessibles à ce sentiment et tout le parti qu'un maître habile peut en tirer. Pour le mettre en honneur dans une classe, il faut habituer les enfants à la franchise et agir soi-même franchement avec eux. tout en les surveillant de très près, il convient de leur témoigner beaucoup de confiance. Autant il faut louer les systèmes qui developpent les sentiments nobles chez les écoliers tels que l'habitude d'avouer eux-mêmes leurs torts et leurs manquements autant il faut blâmer le système d'espionnage et de délation. On peut aller très loin dans ce sens et j'ai connu des élèves qui, formés par des maitres habiles sur ce point, venaient réclamer eux-mêmes contre une note qui leur avait été donné au-dessus de leurs mérites.

Enfin, il faut se rappeler que le sentiment le plus noble, le plus élevé est sans contredit celui de la piété chrétienne. Que n'obtient-on pas d'enfants que l'on a rendus sensibles aux motifs surnaturels, d'enfants vraiment pieux? C'est une puissance qui donne aux instituteurs vraiment chrétiens une supériorité de premier ordre sur ceux qui ne le sont pas ou qui ne le sont qu'à demi.

A. A. GUIMONT.

NOTE DE LA RÉDACTION. Nous espérons pouvoir, d'ici à la semaine prochaine, nous procurer le manuscrit des autres conférenciers et nous en donnerons des extraits.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le R. P. Dupont, de Alice P. O., N. D., est actuellement en traitement à l'hôpital.

M. Adélard Bellavance, de Saint-Joseph, Man. ecclésiastique au Séminaire de Montréal est revenu ici samedi dernier avec Mgr L'Archevêque. M. Bellavance, dont la santé est chancelante, est obligé de prendre un repos de quelques mois dans sa famille.

MADAME ALBANI

La grande cantatrice sera à Winnipeg dans quelque temps. Nous aurons donc encore une fois l'occasion d'aller l'entendre chanter. Nous saluons avec plaisir cette seconde visite de notre illustre compatriote. Dire qu'Albani va chanter, c'est dire qu'elle va remporter de nouveaux triomphes. Voici ce que nous lisons dans un journal touchant la diva canadienne:

"Madame Albani a toujours été une des favorites de la reine Victoria, et le roi, son fils, pense comme sa Mère: cela est prouvé par le fait que Madame Albani a été prié de chanter au service privé de famille, au château de Windsor, dimanche dernier, en la présence du roi Edouard et de l'Empereur Guillaume. La défunte Reine avait fait preuve de beaucoup de faveurs spéciales à Madame Albani, et depuis quelques années, avait laissé à sa disposition, "Mar Lodge" une de ses résidences dans le comté de Aberdeenshire en Ecosse. C'est là que Sa Majesté avait l'habitude de visiter fréquemment sa cantatrice favorite."

REVUE DE LA PRESSE

MOINS QUE LES SYMPATHIES, AUX ETATS-UNIS, POUR LES BŒRS

M. W. Stead, directeur de la "Review of Reviews," vient de donner son opinion sur la conduite des Etats-Unis, fournissant à l'Angleterre pour l'Afrique du Sud:

"Si le chameau, dit-il, est le navire du désert, le cheval est le navire du "veldt,"

"Les chevaux américains ont fait aux Bœrs, directement ou indirectement, plus de dommages que n'en ont jamais fait à la marine américaine, dans la guerre de 1862-1862, et "l'Alabama" et les autres bateaux venus des chantiers anglais.

"Le traité de 1871 stipule qu'on devra exercer une juste diligence pour empêcher que les ports ne servent à des approvisionnements; les Etats-Unis ont permis à la Nouvelle-Orléans de devenir un dépôt de remonte anglais pour la guerre d'Afrique.

"Si les Bœrs pouvaient mener les Etats-Unis devant un nouveau tribunal arbitral de Genève, ils obtiendraient de gros dommages intérêts.

"Mais les république africaines sont petites et faibles, aussi la grande république, nominalement neutre, peut se permettre de fournir les moyens indispensables à leur destruction."

TRÈS FRANC, LE TRAMP

Un type de la vie vagabonde, un vrai chemineau américain, comme on en rencontre, déguenillés, portant au dos, leur sac à tout mettre, a fort bien défini, l'autre jour, l'occupation des professionnels de son espèce.

Après avoir bien diné chez une fermière de l'Ohio, il s'est confondu en remerciements. C'était la reconnaissance du ventre.

"Grand merci, Madame, pour votre dîner, dit le tramp ému, je n'oublierai jamais vos bontés. Et maintenant vous m'excuserez, je retourne à l'ouvrage."

"A l'ouvrage? Mais quelle sorte de travail faites vous donc?" lui demanda la bonne fermière toute surprise.

"Oh bien, Madame, ça dépend. De 6 à 9 heures, en général, je cherche où trouver à déjeuner, je dors une heure, et je me mets en quête du dîner. Et après dîner, je me remets à l'œuvre, à la poursuite du souper"

Voilà le tramp.

GRANDS ANNIVERSAIRES PONTIFICAUX

Les mois de février et de mars auront ramené les anniversaires successifs de l'élection, de la naissance et du couronnement de Léon XIII.

Le 20 février, le pape a célébré le 23me anniversaire de son exaltation au pontificat; le 2 mars, le 91me anniversaire de sa naissance.

Encore deux ans de règne et le pontificat de Léon XIII sera, avec celui de Pie IX, le plus long qu'enregistre l'histoire de la papauté. Léon XIII a eu le privilège de pouvoir célébrer successivement son jubilé sacerdotal et son jubilé épiscopal.

Dans deux ans, s'il vit jusque-là, il pourra célébrer, ce qui est beaucoup plus rare, son jubilé papal. Ce sera un exemple unique dans les annales catholiques.

DECES.

M. le grand-vicaire Dugas vient de perdre son frère, M. Melchior Dugas, décédé la semaine dernière à Saint-Jacques de l'Achigan, Qué.. Nous offrons au T. R. M. Dugas nos sympathies bien sincères dans la perte qu'il vient de faire.

M. et Mde P. Trudeau ont eu la douleur de perdre jeudi dernier une petite fille de deux ans. Les funérailles ont eu lieu vendredi après-midi à la Cathédrale. M. le grand-Vicaire Dugas officiait. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

M. N. D. Gagné, de Fargo, longtemps imprimeur aux ateliers du MANITOBA vient de perdre son épouse. Mde Gagné est morte après plusieurs semaines de maladie. Nous prions M. Gagné d'accepter l'expression de nos sympathies.

Pitanchard, un peu allumé, narre un accident de voiture dont il a été témoin:

—En voyant le cheval monter sur le trottoir, je n'ai eu que le temps de "rentrer" chez le marchand de vin...

—Il faut dire "entrer," papa, rectifie son rejeton, titulaire du certificat d'études; on ne dit "rentrer" que lorsqu'on revient au lieu d'où l'on était sorti.

Eh bien, petit serin, triomphe Pitanchard... puisque je sortais de chez un autre!

INCENDIE

Au moment où nous mettons sous presse, un incendie assez considérable ravage la partie nord de notre ville. Le feu a pris naissance chez M Jos. Hébert, dans les étables, dit-on, et s'est communiqué aux propriétés de MM. Nadeau et J B L'Évêque.

Un *chemical* a traversé de Winnipeg pour venir à notre secours; comme il est arrivé assez tard, son travail s'est borné à protéger les maisons environnantes.

L'incendie s'abat à l'heure qu'il est et fera probablement peu de chemin.

FORESTIERS CATHOLIQUES.

Cour Tache No. 252. Saint-Boniface.

A une assemblée de la Cour Taché No. 252, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, tenue mercredi, le 13 mars, la résolution suivante a été adoptée:

Proposé par le Frère-Syndic Lemieux, appuyé par le Frère-Sec.-Financier, qu'il soit résolu:

Que la Cour Taché No. 252, de l'Ordre des Forestiers Catholiques a appris avec regret la perte que viennent de subir les Frères Juge Prendergast, J. E. D'Amour et Philéas Trudeau.

La Cour envoie aux Frères éprouvés et à leur famille, l'expression la plus vive de ses sincères et profondes sympathies.

Que copie de la présente leur soient envoyée ainsi qu'à la presse.

J. A. PRENDERGAST
Sec. Arch.

Le record du discours

C'est incontestablement M Carter, sénateur, du Montana, au Congrès américain, qui, jusqu'à ce qu'un orateur à plus longs poumons et à plus intarissable faconde que lui, ait surpassé son dernier exploit, détiendra ce record.

A la dernière séance du 56ème congrès, qui vient de s'éteindre, M. Cartier, a tenu la parole durant treize heures consécutives. Et tout le temps, moins trois heures qu'il a consacrées à des questions générales, il a discouru sur le même sujet, soit à propos du crédit proposé par le sénat pour l'amélioration des ports et rivières des Etats-Unis. M. Cartier voulut empêcher la passation de ce crédit, et il y a réussi.

Prenant la parole, à 11.40, dimanche soir, la veille de l'inauguration du nouveau terme présidentiel, soit le 3 du courant, il n'a cessé de parler qu'après le commencement de la cérémonie d'installation du président.

M. Cartier est très connu chez nos voisins, pour ses excellents états de service, au sénat de Washington. Son mandat expirait avec le dernier congrès. Il a couronné sa carrière sénatoriale par un véritable tour de force parlementaire.

Justice aux notres

Parlant du projet de fédérer les sociétés catholiques des Etats-Unis, projet qui est loin de rallier les sympathies canadiennes des Etats, M. Arthur Preuss, éminent publiciste catholique, s'exprime ainsi dans la "Review," de St. Louis:

"Nous pourrions fort bien prendre ces citations et les sentiments des Canadiens-français pour le texte d'une homélie à nos frères irlandais sur les maux d'un orgueil outrecuidant et de l'insensée américanisation à outrance. Les griefs des catholiques de langue française sont réels et sérieux, et il est grandement temps pour certains fanatiques de s'apercevoir que s'ils sèment le vent, ils sont destinés à récolter des tourbillons, et que l'Eglise elle-même a souvent à souffrir des méprises de dignitaires injustes et à esprit étroit."

Entre rôdeurs.
—Et X ..que devient-il?
—Pigé dans une rafle: je l'ai vu passer entre deux sergots.
—Quelle tête faisait-il?
—Dame, il avait un petit air... pincé!

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ RURALE DE SAINT BONIFACE

Avis est par le présent donné que le Conseil de la Municipalité Rurale de Saint-Boniface a adopté le Rôle d'Evaluation de 1900, pour 1901, et qu'il siègera en cour de révision Samedi le 4 mai 1901, dans la salle du Conseil à 2 heures P. M. pour entendre les plaintes contre le dit Rôle.

F. CARRIÈRE,
Greffier
de la dite Municipalité.
2i

MUSIQUE

MELLE ISABELLE CHEVRIER, CONTRALTO, élève diplômée de Signor d'Auria, Minneapolis. Développement de la voix par la méthode italienne; enseignement de la mandoline et de la guitare; prends des engagements pour les chœurs et les concerts. Studio; 22, bloc Grundy, en face du magasin de musique de M. Barrowclough.

AVIS

Nous avons adressé des comptes à plusieurs de nos souscripteurs, dont un certain nombre ont déjà eu l'obligeance de nous en faire parvenir le léger montant.

Nous les en remercions cordialement. Nous espérons que les autres ne tarderont point. Pour chacun, le prix de la souscription, est peu: pour nous, toutes ces petites sommes réunies forment un montant considérable dont la rentrée nous aidera à tenir le MANITOBA *sur le pied où nous l'avons mis.*

***

Nous envoyons parfois notre journal à titre d'essai à quelques personnes. Nous pensons utile de les prévenir que nous considérons comme des souscripteurs réguliers celles qui en ont reçu deux ou trois numéros sans nous les renvoyer ou nous avoir fait avertir par les maîtres de poste qu'elles n'entendent pas s'abonner.

HOCKEY

Une seconde partie de Hockey doit avoir lieu ce soir, au rond "Citizens", entre les *Pea soup* et les *Pie eaters.* Ces deux clubs se sont rencontrés la semaine dernière et la victoire resta aux *Pie eaters.* Mais les *Pea soup* calculent fortement de gagner la partie de ce soir.

Les *Pea soup* vont se placer comme suit :—Goal, Brissette ; Point, Samson ; C. Point, Bélanger ; Center, L'Évêque ; Rover, Chénier ; Right wing, Hogue ; Left wing, Kittson ;

La partie commencera à huit heures.

AVEZ-VOUS DEJA PRIS LES PILULES CARDINALES CONTRE LA FAIBLESSE FÉMININE ?

Les avez-vous prises en suivant scrupuleusement les directions qui se trouvent dans chaque boîte ? Ce n'est pas tout d'en faire usage, il faut savoir comment et quand les prendre. Elles sont absolument efficaces contre toutes les maladies propres à votre sexe : telle que, Pâles couleurs Anemie, irrégularités, Pertes, prostration nerveuse, froid aux mains et aux pieds, etc., etc.

Si vous n'avez pas réussi une première fois, essayez encore en suivant bien les directions, et votre témoignage viendra rejoindre les milliers d'autres que nous avons en mains.

23-1—27-3

POUR RIRE

Une coquette un peu mûre disait hier dans un salon :

—M. Legouvé est bien aimable de nous apprendre l'art de vieillir ; mais on lui aurait encore plus de reconnaissance s'il enseignait l'art de...ne pas vieillir !

L'irrespectueux Bob à son précepteur.

—M'sieu l'abbé, y a-t-il un *Journal officiel* au paradis ?

—Singulière question. Pour quelle raison, je vous prie ?

—Dame, pour publier les décrets de la Providence.

LES ENFANTS VEULENT GLISSER. Ils reviennent couverts de neige. Une demi-cuillerée à thé de Pain-Killer dans de l'eau chaude sucrée, empêchera toute maladie Evitez les contrefaçons, il n'y en a qu'un de bon, c'est celui de Perry Davis. 25c et 50c.

NAISSANCES

LEDOUX—A McCreary, le premier mars courant, la femme de M. Wilfrid Ledoux, un garçon.

DESLAURIERS—A Saint-Laurent, Man., le 14 courant, la femme de M. Frédéric Deslauriers, une fille. Parrain et marraine : M. et Mme Elzéar Boyer.

M. H. Fréchette, de Saint-Pierre, Man., est actuellement à Saint-Boniface, en voyage d'affaires.

Fragment de conversation.

—Vraiment, vous êtes superstitieux ?

—Je l'avoue.

—Vous croyez que le nombre 13 porte malheur ?

—Absolument ... Depuis que j'ai prêté à un ami treize cents francs qu'il ne m'a jamais rendus !

Dialogue de saison.

—Il faut faire attention aux changements de température. La grippe cour si fort.

—Mais non ! voyons, pas si fort que ça, puisque tout le monde l'attrappe.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa session présente d'un acte incorporant une Compagnie pour entre autres fins les suivantes : pour transiger les affaires d'une compagnie d'assurance sur la vie avec tous les pouvoirs nécessaires incidents à pareille entreprise et pour acquérir, entreprendre et assurer les affaires actives et passives de la *Manufacturers Life Insurance Company* et de la *Temperance and General Life Assurance Company of North America*, respectivement ou de chacune d'elles et de toutes autres compagnies du mêmes genre qui y consentera et permettant aux corporations et aux parties nécessaires d'exécuter tout pour le but ci-haut mentionné.

BEATTY BLACKSTOCK GALT & FASKEN
BLAKE, LASH & CASSELL,
Procureurs des requerants.

Daté à Toronto le 26ième jour de Février, 1901.

6-3-01 9i.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session pour un Acte accordant à la *The Dominion Burglary Guarantee Company, Limited*, le pouvoir de s'amalgamer en n'importe quel temps toute autre compagnie ou autres compagnies autorisées à faire des affaires semblables ou analogues à celles que la dite compagnie est autorisée à faire, ou d'acquérir le *stock* de telle compagnie ou de telles compagnies, ou d'acquérir le roulant, le matériel, la propriété, l'actif et les privilèges de toutes personnes, raison sociale ou compagnie faisant ou autorisées à faire des affaires semblables ou analogues à celles que la dite compagnie est autorisées à faire, et d'augmenter les catégories de propriétés que la dite compagnie peut recevoir, garantir, ou veiller sur, ou être le gardien de, ainsi que les catégories de dangers pour lesquels elle peut se rendre garant ; et de construire, d'acquérir, maintenir et faire fonctionner tout ou tous appareils et structures employés ou à être employés en rapport avec ses affaires, et d'exploiter un système de messagers et de serviteurs, et pour d'autres fins.

Daté à Montréal ce (28ième) vingt-huitième jour de janvier, A. D. 1901.

GREENSHIELDS & GREENSHIELDS,
Procureurs des requerants.
6-2-01-9i

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un Acte à l'effet de consolider et d'amender l'Acte concernant le Trans-Canada Railway Company (La Compagnie de Chemin de Fer du Trans-Canada) ; pour prolonger le temps fixé pour le commencement et le parachèvement de l'entreprise ; pour octroyer à la Compagnie la faculté de commencer la construction à un point quelconque sur le chemin de fer de Québec et Saint-Jean (*on the Quebec and St. John Railway*) ou sur le chemin de fer *Great Northern*, et pour faire fléchir leur ligne principale vers l'extrémité sud de la Baie James et pour bâtir des embranchements à partir de divers points sur la ligne principale jusqu'à Toronto et Winnipeg et jusqu'à l'eau profonde près de l'embouchure de la rivière Nottoway ; pour construire et faire fonctionner des vaisseaux à briser la glace ; pour augmenter le nombre des directeurs provisoires et ordinaires, pour déterminer le montant du capital à être payé préalablement à l'organisation de la Compagnie, et pour autoriser la Compagnie à faire l'acquisition d'autres chemins de fer ou à s'amalgamer avec d'autres Compagnies de chemin de fer.

GEMMILL & MAY,
Procureurs des Requérants.

Ottawa, 21 déc. 1900. 23 1-9i

AVIS

La Northern Pacific & Manitoba Railway Company, La Winnipeg Transfer Railway Company, limited, La Portage and North Western Railway Company et La Waskada et North Eastern Railway Company feront application pour faire ajouter à leur Bill avant la présente session du Parlement du Canada les provisions nécessaires confirmant un bail daté le 15 janvier 1901 au gouvernement du Manitoba de leurs lignes, etc., au Manitoba et pourvoyant à la mise en force de ses termes.

Daté le 8 mars 1901.

EWART, FISHER & WILSON.
13-3-01-9i Solliciteurs des requérants.

AVIS

La Canadien Northern Railway Company fera application pour faire ajouter à son Bill devant le Parlement du Canada à sa prochaine session les provisions nécessaires confirmant un contrat daté le 11 fevrier 1901 fait entre la Compagnie et le gouvernement du Manitoba, référant à un bail de certains chemins de fer au Manitoba maintenant opéré par le Northern Pacific Railway Company et pourvoyant à l'accomplissement de tel contrat et référant à la garantie par le dit gouvernement de certaines débentures de la Compagnie et pour d'autres fins, et pourvoyant à l'acquisition des dits chemins de fer pour la considération mentionnée dans le dit bail.

Daté le 7 mars, 1901.

J. M. SMITH.
13-3-01-9i Secrétaire.

Pour $1.25 vous aurez une boite d'enveloppes imprimees, aux ateliers du "Manitoba."

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs ; la Communauté a ouvert à cette fin des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge de six ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pourront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1.00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher, $0.50 par mois.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Mme Maillot, de Selkirk, est actuellement en visite chez son père, M. Alf. Trudel.

—Mme D. Martin, de Saint-Boniface, est partie, la semaine dernière, pour aller demeurer à Saint-Paul, Minn.

—M. Denis D'Août, de Winnipeg, vient de perdre son père, mort vendredi dernier à Lachine P. Q, Nos condoléances.

—Il y a eu dimanche soir, très agréable réunion de la jeunesse, chez Melle Rocan, fille de M. Maxime Rocan, de cette ville.

—Mme Blais, qui était partie pour une promenade de quelques semaines en Province de Québec, est revenue la semaine dernière, enchantée de son voyage.

—M. Aimé Cinq-Mars est arrivé, samedi dernier, d'un voyage de quelques jours à Minneapolis, et est reparti mardi, pour le même endroit en compagnie de M. Ls. Allart.

—Le club de raquettes le *Voyageur* s'est réuni jeudi soir au *Bazar*, pour célébrer la mi-carême. L'assistance était nombreuse: plusieurs membres du club Saint-George de Winnipeg, avaient traversé la rivière à cette occasion. Le propriétaire du *Bazar* avait préparé un excellent souper qui fut dégusté avec animation. Il y eut présentation des prix des courses du *Voyageur*. Le premier prix des seniors, une coupe d'argent donnée par M. le maire Sénécal, et gagnée par M. Chabot, fut présenté en termes choisis par M. Roger Goulet: second prix, une paire de raquettes, présentée par M. Ant. Gauvin, et gagnée par M. A. Brissette; 1er prix des juniors, coupe d'argent donnée par M. J. B. Leclerc, propriétaire du *Bazar*; c'est M. J. B. Côté qui a fait cette présentation: 2nd prix des juniors, M. Eug. Bélanger, une paire de raquette présentée par M. E Jean. Le reste de la soirée a été employée à des jeux et à faire de la musique et du chant. Nous devons ici féliciter spécialement l'orchestre de Saint-Boniface, composé de seize musiciens et dirigé par le professeur Salé. Cet orchestre, que nous avions eu l'avantage d'entendre quelque temps auparavant dans la salle du Collège, a eu, jeudi dernier, au Bazar, un vif succès. C'est une association musicale qui, par ses mérites et son travail, appelle l'encouragement du public. Le populaire président du *Voyageur* est très satisfait de l'entrain et de la bonne entente qui n'ont cessé de régner au sein du club pendant cette saison, et des agréables jeudis qu'on y a passé.

—Madame A. Olivier, 311½ Main Street Winnipeg a l'honneur d'annoncer, à ses nombreuses pratiques, que l'ouverture du printemps, de son magasin de modes, chapeaux, robes, aura lieu jeudi, vendredi et samedi cette semaine. Madame Olivier, s'est assurée les services d'une modiste française venant directement de Paris. Tout ouvrage est garantie à la satisfaction de tous. Variétés de toutes sortes et Bon marché.

SON HONNEUR LE MAIRE SÉNÉCAL

Son Honneur le maire Sénécal est arrivé de la province de Québec, samedi dernier, en même temps que Mgr l'Archevêque. M. Sénécal a été accompagnée de sa nièce, Melle Georgianna Sénécal, de Montréal.

Melle Sénécal vient ici pour sa santé et demeurera pendant quelque temps au couvent de Saint-Norbert où elle donnera des leçons de musique.

Chronique de la Province

LASALLE

(De notre correspondant spécial)

—Le quatorze mars étant la fête de notre curé, ce révérend Monsieur a été l'objet d'une jolie démonstration de la part des élèves.

Cupidon fait des siennes de ce temps-ci et il est tout probable, que Pâques nous amènera quelques mariages dont la conséquence sera de nouveaux cottages qui embelliront notre paroisse déjà si jolie.

Le dix mars beaucoup de jeunes gens se sont rendus à la séance de Saint-Norbert et tous sont unanimes à dire que cette soirée a été un véritable succès.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	Acres	Rendement moyen Minots	Total Minots
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX:

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DU MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

Des octrois gratuits de terres (Free Homesteads)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

Nouvelle Agence

M. J. E. Defoy pharmacien de St-Boniface, Man., vient d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et est actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montéal.

CORRESPONDANCE

M. GEORGES CARON

Les Prix aux expositions—

A chacun son merite etc.

Monsieur le Rédacteur :—

Il est assurément regrettable que M. George Caron ait apporté ces questions dans le domaine de la publicité, sans m'en avoir prévenu. La chose aurait pu être réglée, d'une manière moins acrimonieuse et sans préjudice à qui que ce soit.

Dans les circonstances, bien que je le regrette, je ne puis m'empêcher de mettre à jour, des faits qui auraient pu rester inédits sans discrédit pour personne.

En ce qui concerne la transposition des faits, relativement aux expositions de la Puissance et provinciale, la chose a peu d'importance, et si elle a eu lieu, c'est par inadvertance.

Il reste la question d'établir si j'ai eu à faire avec la fabrication du beurre que M. Caron a envoyé à l'exposition.

1o Comment se fait-il que M. George Caron soi, comme par enchantement, tout à coup devenu un expert dans la fabrication du beurre, qui lui a permis de lutter avantageusement avec les premiers du pays ? M. Caron est un cultivateur intelligent, mais qui n'a pas à notre connaisfait d'études spéciales dans l'industrie laitière.

Comment se fait-il qu'il expose du beurre à Toronto etc.

C'est moi qui a engagé M. Caron à envoyer du beurre aux expositions de Toronto etc., au premier abord, il se montra peu disposé à le faire, alléguant son manque d'expérience comme fabricant etc. Sur ma promesse d'aller surveiller la confection du beurre, il y consentit.

Je fis donc à Saint Charles un voyage spécial pour surveiller la fabrication du beurre que M. George Caron expédia à l'exposition de Toronto. M. Caron fut tellement émerveillé du résultat, qu'il me fit un gentil cadeau, en reconnaissance des services rendus en cette occasion. Si M. Caron a oublié..., je me rappelle encore.....Ce sont des choses que l'on oublie pas......... Voyez-vous la bienfaisance et la reconnaissance sont deux vertus sœurs, mais qui se rencontrent très rarement.

Je puis assurer M. Caron que si le détail indélicat a paru dans le circulaire, c'est plutôt le résultat de l'indiscrétion, que celui du désir de lui enlever le mérite qui lui revient en cette affaire.

Votre très humble serviteur.

S. M. BARRÉ

LA WINNIPEG CREAMERY CO.

Voici ce que cette beurrerie a donné à quelques-uns de ses fournisseurs de crème, pendant l'année 1900 :

Noms de quelques-uns de nos patrons, et les sommes d'argent qu'ils ont reçues pour leur crême pendant la saison de 1900.

J. B. Lavoie, Saint-Boniface	$1351 09
L. Plante, Saint-Boniface	1039 28
Henry Freeze, Arden	734 33
Edward Dumenil, Sainte-Agathe	560 43
F. Arson, Glenboro	536 24
Octave Leclerc, Saint-Adolphe	524 77
Ingèle Ritchot, Saint-Norbert	517 26
Joseph Campeau, Saint-Norbert	482 12
George Timlick, Sainte-Agathe	446 44
Everett Blight, Langenburg	487 90
A. Trottier, Saint-Norbert	409 44
F. Mayer, Royal	309 66
Gendon & Leclerc, Lorette	292 05
Joseph Roberts, Willow Range	284 14
A. Gin in, McCreary	268 83
A. Desmarais	261 62
Fred Sicotte, Saint Malo	223 71

Qu'en dites-vous ? cultivateurs ?

Defense de toucher a l'animal !...

Un cousin de Jeanjean, cabaretier de son état, avait acheté un magnifique dindon ; et pour allécher les chalands qui, le soir, étaient appelés à s'attabler autour du bipède dûment lardé et dûment rôti, il eut l'idée de le promener par le village.

Il écrivit donc, d'une magnifique écriture et en gros caractère, l'annonce suivante, qu'il se proposa de coller sur une planche précédant le dindon porté, bien plumé et bien luisant, sur un large plat :

" Le dindon que voici est promener par le village a faim que chacun puisse voir ces pates, ça ôteur, sa grosseur, ça grèce et ça crète.

" Il sera rôti demain ; il sera mangé à une heure.

" Le prix du diné est de un franc sans les zestra.

" Défendu de toucher à la l'animal."

Le cabaretier venait de passer la colle à l'envers de la dite affiche et se préparait à l'appliquer sur une planche, quand il voit entrer le premier magistrat de la commune, M. le maire un francmaçon de la plus belle nuance.

Il pose son papier sur une chaise et reçoit le visiteur avec tous les égards dus à sa haute position.

Le maire, bonhomme, s'assied, cause un instant de la fête, vide un pot et sort.

Le cabaretier va poser son affiche qu'il ne retrouve plus... et voilà qu'un bruit inusité se fait entendre dans la rue. La foule, des femmes et des enfants surtout, s'est ramassée derrière M. le maire et rit d'abord sourdement, puis à gorge déployée.

Le maire est émerveillée de cette gaieté qu'il ne comprend pas, se tourne à droite, à gauche, salue, resalue... et les rires redoublent.

Intrigué, il se dirige vers la maison de l'instituteur, à qui il fait part de son étonnement ; l'instituteur n'y comprend rien ; mais voilà qu'au moment où M le maire se retourne pour sortir lui aussi, l'insolent, laisse échapper un éclat de rire formidable...

Tout : le magistrat s'était assis sur la feuille de papier enduite de colle, et cette feuille avec sa belle affiche s'était fixée à la partie inférieuse son vêtement.

—Comment ! s'écria le maire corroucé, personne ne m'a arraché cela ?

—Non certes, répondit l'instituteur, voyez plutôt : Défendu de toucher à l'animal !

COMPTABILITE PEU COMPLIQUÉE

Deux Irlandais vont aux courses et prennent avec eux pour le vendre, un petit tonneau de whisky.

Avant de partir, il est convenu que ni l'un ni l'autre n'en absorberont sans le payer. L'un avait six sous dans sa poche ; son associé, rien. Après un certain temps, celui qui avait les six sous, ayant soif, demande du whisky et paie son associé. Quelque temps après celui qui avait reçu les six sous, ayant aussi soif, prend du whisky et rend les six sous au premier. Ils continuent ainsi et sont étonnés à l'arrivée de n'avoir que six sous à eux deux.

CONSEIL

Avez-vous mauvaise bouche le matin au lever, ou bien sentez vous des aigreurs d'estomac ? Prenez de UNE à DEUX cuillérées à thé de Salina dans un demi verre d'eau et cela disparaitra immédiatement.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 9 Mars 1901.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à	0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à	0 18
Fromage	0 9½	à	10
Œufs frais, la doz	0 00	à	18
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 00	à	0 35
Navets, le minot	0 15	à	0 20
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	1 50	à	1 75
Choux, par douzaine	0 00	à	0 50
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs,	Roller Process	2 20
"	Strong Baker	1 90
"	Manitoba Baker	1 70
"	Imperial Baker	1 30
"	Supérieure XXXX	1 20
"	Nestor	1 05
Gru, la tonne		14 50
Son, "		12 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00	à	5 00
Foin pressé, par tonne			10 00

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50	à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50	à	4 50
Charbon dur	10 0	à	10 00
Charbon mou	4 50	à	4 50

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session pour un acte incorporant "The Laurentian Assurance Corporation" aux fins de faire des affaires d'assurance maritimes et contre le feu, laquelle corporation aura son principal bureau d'affaire dans la cité de Montréal, dans la province de Québec.

WHITE, O'HALLORAN & BUCHANAN, Procureurs des Requérants

Montréal, 7 janvier 1901. 23-1-91

The Canadian Northern Ry Co.

HORAIRE

Prend effet le 10 Déc. 1900.

STATIONS ET JOURS	All. Au Sud	All. Au Nord	Arr.
Winnipeg à Gladstone, Makinak, Dauphin, etc., mar, jeu, sam	....	7 30	17 45
Dauphin, Makinak, Gladstone, etc., à Winnipeg, lun, mer, ven	11 30	....	22 30
Winnipeg à Winnipegosis, mardi	....	7 30	21 15
Winnipegosis à Winnipeg, mercredi	7 15	....	22 30
Dauphin à Winnipegosis et retour, vend	16 45	11 00	19 00
Dauphin à Swan River et Erwood, sam	....	8 20	21 45
Erwood et Swan River à Dauphin, lun	5 00	....	18 20
Dauphin à Swan River, merc	....	8 20	15 20
Swan River à Dauphin, jeud	....	8 00	15 00
	EST	OUEST	AR.
Winnipeg à Grandview, jeud	....	7 30	21 15
Grandview à Winnipeg, vend	7 30	....	22 30
Dauphin à Grandview et retour, mar	13 30	9 00	15 45
Winnipeg à Warroad et Beaudette et stations intermédiaires, lund. et jeud	8 20	....	19 00
Warroad et Beaudette à Winnipeg, mard. et vend	....	6 00	16 40
Winnipeg à Redford et retour, merc. et sam	8 20	2 40	16 40

D. B. HANNA. Surintendant Gen.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

V

No 16

Et comme je lui demandais s'il avait souvent de ces pieux étrangers :

—Nous en avons toute l'année, me répondit-il, et dans presque toutes nos maisons. Les chrétiens fervents sont plus nombreux qu'on ne le croit. Il nous en vient de tout âge, de toutes conditions, de tout rang social. A Saint-Acheul seulement, nous avons le bonheur d'en recevoir plusieurs centaines par année.

Voilà une chose que le gouvernement ignore certainement et que je m'empresse de vous signaler. Non seulement, les Jésuites travaillent en secret à arrêter les progrès de l'esprit moderne, non seulement leurs maisons sont pour eux des asiles fermées et impénétrables, où ils se réunissent en grand nombre pour conspirer contre tout gouvernement qui ne veut pas se soumettre à leur puissance occulte ; mais elles leur servent aussi à attirer des hommes déjà aveuglés par la superstition, et là on les soumet, ces malheureux, à une existence qui rappelle celle des fakirs de l'Inde. Par des méditations savamment combinées, on comprime leurs sens, on tue leur imagination, on détruit en eux la faculté d'aimer, on exalte les puissances de l'esprit et on les amène progressivement jusqu'à l'extase du fanatisme ; et, quand on en a fait des illuminés, appartenant corps, cœur et âme à la Compagnie, on les renvoie dans le monde, où ils seront les agents du jésuitisme, les exécuteurs de ses mystérieux décrets. Ces hommes qui ne s'appartiennent plus se servent de leur influence sur leur famille, sur leurs amis, sur tous ceux qui sont placés sous leurs ordres, pour étendre le pouvoir de la Compagnie qui arrive ainsi à pénétrer partout. C'est par ces moyens que les Jésuites connaissent les secrets des familles, font opposition au pouvoir et finissent par renverser les gouvernements les mieux établis.

Je vous fais part de ces observations et de ces faits que je considère comme très importants, afin que vous les signaliez à qui de droit. Si je ne me trompe, cette découverte suffirait seule à justifier la pensée qu'a eue le ministre, en me confiant la mission que j'exécute en ce moment.

J'espère, du reste, en faire bientôt d'autres, je suis en bonne voie, et je ne m'arrêterai pas.

J'aurais voulu connaître les noms de mes voisins ; mais le Père m'a affirmé que lui-même les ignorait. Le supérieur les connaît, cela suffit à tout le monde. C'est encore une habileté ; de cette manière les trahisons et les indiscrétions ne sont pas à craindre.

Un autre résultat utile et très pratique que la Compagnie retire de ces retraites, c'est le recrutement de ses noviciats.

Le P. de Kéradec m'a lui-même avoué qu'un certain nombre de jeunes gens, venus dans une de leurs maisons sans autre pensée que d'y passer huit jours dans le recueillement et la prière, n'en étaient plus sortis et s'étaient faits Jésuites.

Vous voyez la petite manœuvre : un jeune homme, d'un caractère faible, mais riche et appartenant à une famille influente, ferait une excellente recrue pour la Compagnie ; malheureusement il ne se sent aucun attrait pour la calotte, il veut, au contraire, entrer dans la magistrature, dans l'armée, dans le commerce. Un affidé des Jésuites réussit, sous un prétexte quelconque, à lui persuader d'aller passer quelques jours dans une bonne jésuitière. Une semaine, c'est si peu de chose, et cela n'engage à rien. Ensuite, avant de se décider sur une question aussi importante que le choix d'une carrière, il faut y réfléchir mûrement, et rien n'est favorable à la réflexion, comme le calme, le silence, la solitude.

Le malheureux consent.

Il arrive, aussitôt il est circonvenu, on l'isole entre un crucifix et une tête de mort, on lui montre d'un côté l'enfer prêt à l'engloutir et de l'autre le paradis avec ses éternelles béatitudes. Si sa raison n'est pas solidement équilibrée, il se trouble, il tremble, il a peur, il veut sauver son âme. Alors on lui présente l'état religieux, et spécialement la Compagnie, comme le grand moyen de fuir tous les dangers, d'arriver à tous les bonheurs. Selon ses dispositions d'esprit, on insiste d'autant plus fortement, ou sur les avantages temporels, ou sur les avantages spirituels ; on l'éblouit par des tableaux séduisants, on le fait frémir par des visions terribles, on le trompe par des promesses mensongères. Les mailles du filet se resserrent autour de lui, et enfin, la pauvre victime, fascinée, vaincue, domptée, accepte tout, consent à tout. Le malheureux entre au noviciat, il prononce à jamais les terribles vœux, il est devenu la chose, l'instrument fatalement obéissant du jésuitisme.

Vendredi.

Ma lettre s'allonge d'une manière effrayante, et je cherche toujours, sans la trouver, une occasion sûre de la faire partir.

En attendant, je deviens Jésuite...

Oh ! mais complètement : si vous me voyez, vous ne me reconnaîtriez plus. Je ne parle plus qu'abnégation, sacrifice, humilité, zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Par moments, il me semble vraiment que je crois moi-même à ce que je dis, tant j'y mets de componction et de cafarderie...J'étais peut-être fait pour devenir Jésuite ; il ne me manque que l'attrait. Tout à l'heure, en effet, le brave P. de Kéradec m'a expliqué les diverses conditions qui indiquent une véritable vocation, et il paraît que l'attrait en est une, et une des plus nécessaires. Or, sans m'occuper des autres, celle-là me manque absolument, et c'est vraiment malheureux, car j'ai acquis un immense savoir-faire en mensonge, en fourberie, en duplicité, et en une foule d'autres qualités jésuitiques : j'en remontrerais aux bons Pères. Aussi n'ai-je plus la moindre crainte d'être découvert. J'irai aussi loin que je voudrai et ils seront tous mes dupes.

Ne craignez pas, du reste, que je m'endorme sur mes lauriers, je travaille de toute l'énergie de ma volonté à arriver au but qui m'est fixé, afin de sortir au plus vite de cette hideuse prison où je m'ennuie mortellement.

J'ai fait le plan de la maison, je sais où habitent les novices, c'est dans le bâtiment qui se trouve à gauche de la porte d'entrée ; je sais où logent les pères, je connais leur réfectoire, leur jardin, leur chapelle particulière. Hier, c'était jour de promenade, tout le monde était dehors, le P. de Kéradec, par une faveur toute spéciale, m'a conduit partout, m'a fait tout visiter, et il m'a donné une foule de détails qui m'ont initié par avance à la vie que je mènerai quand je serai novice.

Samedi.

Mauvaises nouvelles. Le P. de Kéradec vient de m'annoncer que l'œuvre de ma probation allait être terminée.—C'est ainsi qu'il nomme l'épreuve que je subis avant d'entrer au noviciat.

—Demain, m'a-t-il dit, je vous donnerai la méditation des deux étendards. Saint Ignace envisage le monde comme un vaste champ de bataille : deux armées sont en présence, elles ont déployé chacune leur étendard : d'une part, l'étendard de Jésus-Christ ; de l'autre, celui de Lucifer. Jésus-Christ et son éternel ennemi appellent les hommes chacun de leur côté, et les pressent de venir se ranger sous leurs ordres. Le chrétien doit choisir l'étendard sous lequel il se rangera, le capitaine auquel il obéira.

—Il me semble, lui ai-je répondu, qu'il ne peut y avoir aucun doute. Après toutes les grandes vérités que nous avons méditées ensemble...

—Vous avez parfaitement raison, mon cher enfant, et je remercie Dieu d'avoir mis en vous ces saintes dispositions ; mais il est nécessaire cependant de vous arrêter sur ce choix que vous allez faire entre Dieu et Satan, pour en bien peser les motifs, pour en approfondir les conséquences pratiques, et pour que ce choix devienne absolu et définitif.

Après la méditation des deux étendards, viendra celle des trois degrés ; c'est celle qui doit décider votre vocation.

—Mais elle est décidée, absolument décidée. Je suis venu ici avec la volonté formelle de me consacrer à Dieu dans votre Compagnie.

—J'aime à voir en vous cette ardeur, mon cher enfant, mais mon devoir est de la modérer. Vous avez pris un parti que vous croyez bon. je vous en félicite ; mais il faut bien peser les motifs de votre détermination. Il faut scruter, approfondir les considérations qui ont pesé sur votre volonté et l'ont fait fléchir d'un côté plutôt que d'un autre, il faut vous demander si ces considérations sont bien suffisantes pour motiver votre choix, s'il n'en existe pas d'autres qui pourraient, au contraire, modifier votre décision, il faut qu'il ne vous reste plus aucune crainte, aucun doute, aucune hésitation, en un mot, il faut que vous ayez la certitude morale de ne pas retourner en arrière.

Je dois, du reste, vous prévenir que si, après cette méditation des trois degrés, vous persistez dans votre désir d'entrer au noviciat, vous aurez à mettre par écrit les raisons qui ont déterminé votre élection. Ce travail sera communiqué au R. P. Recteur et à un autre Père de la maison ; ils l'examineront et décideront de votre admission.

Cette note à écrire m'effraie un peu. Elle sera examinée. Chaque expression en sera pesée, torturée...Je me sentais pourtant capable d'affronter cette difficulté, quand le Père, questionné par moi, m'a raconté toutes les petites cérémonies qui devront précéder et accompagner mon entrée au noviciat. Je lui ai demandé, entre autre choses, ce que je devrais faire des effets m'appartenant.

—On vous donnera, m'a-t-il répondu, des vêtements religieux provenant du vestiaire de la maison ; tout ce qui vous appartient sera déposé au magasin, pour vous être remis si, plus tard, vous renonciez à entrer dans l'état religieux.

Ma pensée s'est aussitôt portée sur les deux volumes de Voltaire et quelques autres livres tout aussi hétérodoxes qui sont renfermés dans ma valise. Si, plus tard, on venait à les y découvrir !...Si j'avais une cheminée, je pourrais les brûler... Malheureusement ma chambre en est absolument dépourvue...Et mes lettres que je ne trouve pas encore moyen d'expédier...

A Suivre